



# pays du val d'adour



## Edito

---

Après quatre ans de travail et de procédures, le Pays du Val d'Adour est enfin né.

En cette période de fêtes, je ne veux pas en rajouter sur la naissance du divin enfant dans la crèche mais enfin c'est une immense satisfaction pour nous tous !

Savez-vous que ce Pays, le nôtre, est le premier en Midi-Pyrénées ? c'est sûrement que nous n'avons pas si mal travaillé.....

Mes premières pensées sont de gratitude et de remerciements à tous ceux qui ont permis cette réussite : l'équipe du Val d'Adour, l'équipe des élus, des socio-professionnels, des associations, des citoyens, qui ont beaucoup et bien travaillé pendant quatre ans.

Je veux dire un remerciement tout particuliers au Conseil de Développement, structure originale composée aujourd'hui de près de 400 personnes (issues du tissu économique, associatif, syndical ou tout simplement citoyen) qui nous accompagne dans cette mission.

Cette nouveauté voulue par la loi, permet aux élus qui gèrent en responsabilité les crédits du Pays grâce à un Groupement d'Intérêt Public, de bénéficier de l'apport du Conseil de Développement, favorisant la participation des citoyens.

Après une année 2002 très occupée par les consultations électorales, c'est le vrai départ pour nos projets communs car le Pays est avant tout un territoire de projets : ce journal a pour vocation de mieux vous informer sur notre mission mais aussi d'annoncer les réunions citoyennes qui nous permettront de venir à votre rencontre et de répondre à toutes vos questions.

Je forme le vœu pour le Pays du Val d'Adour, pour ses élus, ses collectivités et surtout pour ses habitants que 2003 soit une année de bonheur et de prospérité.

Amicalement.

**Jean GLAVANY**  
*Président du Val d'Adour*  
*Député des Hautes Pyrénées.*



# Le Pays du Val d'Adour bénéficie déjà de parrainages majeurs !



Le Décembre dernier, les élus du Val d'Adour ont eu la joie d'assister à la naissance officielle du Pays du Val d'Adour.

En effet, après quatre ans de travail continu, assistés dans cette tâche par les membres du Conseil de Développement, les élus locaux, sous la présidence de Jean Glavany, ont signé le Contrat de Pays du Val d'Adour.

Pour soutenir ce premier Pays, des parrains bienveillants ont fait le déplacement à Maubourguet : les représentants de l'Etat (Préfets de Région et de Départements), les Conseils Régionaux de Midi Pyrénées et d'Aquitaine, les Conseils Généraux des Hautes Pyrénées, du Gers et des Pyrénées Atlantiques.

Tout au long des cinq années à venir, chacun d'eux apportera son soutien au Pays du Val d'Adour et plus particulièrement par des aides financières conséquentes.

## Il sait déjà ce qu'il veut être

Le Pays du Val d'Adour est avant tout un espace de projets. Il sera donc là pour soutenir les projets de chacun et de chacune (entreprises, associations, communautés de communes...) et ceci dans le seul objectif d'améliorer la qualité de la vie dans nos zones rurales.

Pour mobiliser les aides financières localement, le Pays du Val d'Adour permet de rassembler autour de la même table tous les partenaires financiers (Etat, Régions, Départements). Il constitue ainsi un partenaire privilégié et doit être un facilitateur dans le labyrinthe des démarches administratives.



## Il sait déjà ce qu'il ne veut pas être

Le Pays du Val d'Adour n'est surtout pas un nouvel échelon administratif.

Le Pays du Val d'Adour ne sera pas une bureaucratie de plus.

Le Pays ne prélèvera pas une fiscalité supplémentaire.

A ce propos, le fonctionnement du Pays sera assuré par une contribution volontaire (évaluée à 2,20 € par habitant) financée essentiellement par les communautés de communes et les SIVOM (grâce aux dotations qu'ils perçoivent de l'Etat).

### Quels sont les élus responsables du Pays ?

Jean GLAVANY	Président
Michel CHANTRE	Vice Président
Francis DAGUZAN	Vice Président
Christian BOURBON	Secrétaire Général
Jean-Claude EUGENE	Rapporteur du Budget

Isabelle CARCHAN	Commission Développement Economique
Jean-Louis GUILHAUMON	Commission Tourisme / Culture / Communication)
Lucien MONDAT	Commission Education / Petite enfance / Jeunesse
Michel PASTOURET	Commission Emploi / Insertion / Formation
Céline SALLES	Commission Environnement / Patrimoine / Cadre de Vie
Jean-Pierre TRINQUIER	Commission Médico-Sociale / Gérontologie

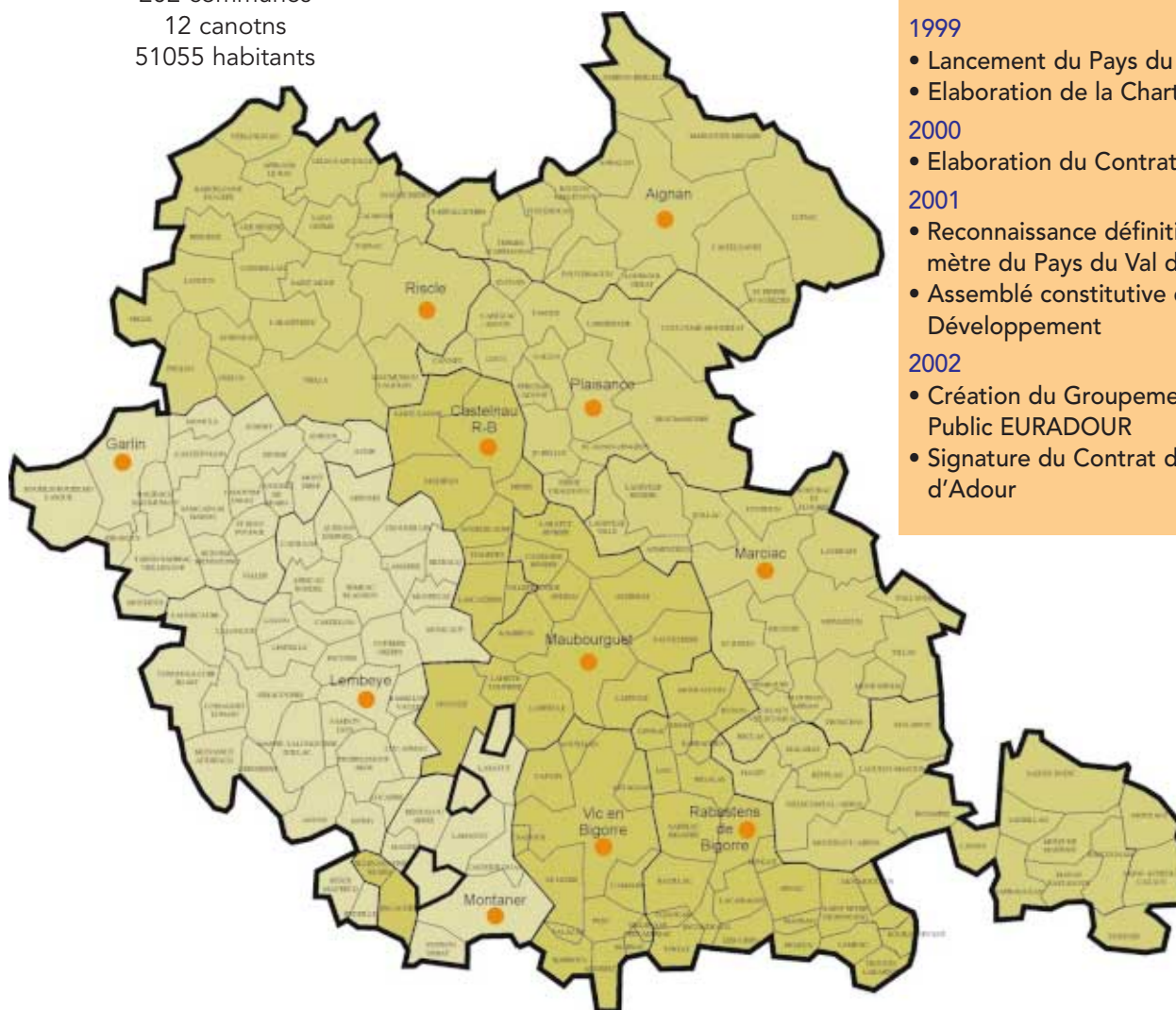
Gérard FAUQUE	Conseiller Général de Miélan
Charles PELANNE	Conseiller général de Garlin
Francis DUTOUR	Conseiller Général de Castelnau Rivière Basse
Nicole MONTAMAT	Communauté de Communes Echez Montanerès.
Charles Pelanne	(Conseiller Général de Garlin - excusé mais ayant déjà proposer sa candidature)

## Le Pays du Val d'Adour :

202 communes

12 canotns

51055 habitants



### Quelques dates clefs à retenir :

1999

- Lancement du Pays du Val d'Adour
- Elaboration de la Charte de Pays

2000

- Elaboration du Contrat de Pays

2001

- Reconnaissance définitive du périmètre du Pays du Val d'Adour
- Assemblée constitutive du Conseil de Développement

2002

- Création du Groupement d'Intérêt Public EURADOUR
- Signature du Contrat de Pays du Val d'Adour

### Qui le compose ?

11 communautés de communes du territoire  
2 SIVOM (Plaisance et Castelnau Rivière Basse)

24 communes isolées

3 Conseils Généraux

## Avec le Conseil de Développement, il bénéficie d'un soutien démocratique permanent

**D**epuis 1999, les élus du Val d'Adour ont fait le choix de la concertation locale pour concevoir le Pays. Ainsi, au travers de nombreuses réunions, des enquêtes auprès de la populations, de l'implication des habitants, c'est une véritable culture de la concertation qui s'est forgée en Val d'Adour.

Elle prend toute sa dimension avec le Conseil de Développement du Val d'Adour, qui aux côtés du Groupement d'Intérêt Public géré par les élus, est composé de toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer pour le développement de leur territoire.

Entreprises, associations, services publics, syndicats, citoyens, tous participent au quotidien, formulent des propositions, donnent leur avis sur des thèmes aussi variés que l'agriculture, l'éducation, le jeunesse, l'environnement, la culture, le tourisme.....

Tout le monde peut y participer et nous vous y invitons vivement.

A partir du prochain numéro de ce journal, le Conseil de développement y disposera d'une page de libre débat.

# Le Pays du Val d'Adour fait ses premiers pas et vient à votre rencontre :

## 12 réunions citoyennes dans chacun de vos cantons

Venez découvrir et comprendre le Pays du Val d'Adour. Pour cela, les élus vous proposent une série de réunions dans chacun de vos cantons au cours desquelles ils répondront à toutes vos interrogations.

<b>Garlin</b> 31 janvier 2003 - 18 h 30 → Centre Social	<b>Riscle</b> 14 Février 2003 - 18 h 30 → Salle des Fêtes
<b>Montaner</b> 3 février 2003 - 18 h 30 → Foyer Rural	<b>Sainte Dode</b> → 17 février 2003 - 18 h 30 Salle des Fêtes
<b>Vic en Bigorre</b> 6 février 2003 - 18 h 30 → Centre multimédia	<b>Castelnau Rivière Basse</b> → 20 février 2003 - 18 h 30 Salle du Temps Libre
<b>Aignan</b> 7 Février 2003 - 18 h 30 → Salle Polyvalente	<b>Rabastens</b> → 21 février 2003 - 18 h 30 Parc du Val d'Adour
<b>Marcillac</b> 10 février 2003 - 18 h 30 → Salle des Fêtes	<b>Plaisance</b> → 24 février 2003 - 18 h 30 Salle Polyvalente
<b>Maubourguet</b> 13 février 2003 - 19 h 00 → Centre d'Actions Culturelles	<b>Lembeye</b> → 27 février 2003 - 18 h 30 Salle des Fêtes



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

#### Groupement d'intérêt Public de Développement Local EURADOUR

Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET

Téléphone : 05 62 96 44 88 - Fax : 05 62 96 64 17

E-mail : gip.euradour @val-adour.com

Site Internet : www.valdadour.com

Directeur de la Publication : Jean GLAVANY  
Secrétaire de Rédaction : Christian BOURBON